

Si je suis aux soins de la SAET, j'ai également le droit :

- de parler en privé et de rendre visite aux membres de ma famille, sous réserve de certaines limites énoncées dans la Loi sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille (LSEJF);
- d'envoyer et de recevoir des communications qui ne sont pas ouvertes ou modifiées, sauf dans la mesure permise par la LSEJF;
- à un plan de soins conçu pour répondre à mes besoins, préparé dans les 30 jours suivant l'admission aux soins, et de participer à son élaboration;
- d'avoir accès à de la nourriture de bonne qualité et à des repas bien équilibrés;
- de recevoir des vêtements appropriés à mes activités et à la météo;
- de recevoir des soins médicaux, dentaires et de santé mentale réguliers;
- de recevoir une éducation qui me convient;
- de participer à des activités récréatives, sportives et créatives qui me conviennent;
- je ne peux pas non plus être puni physiquement, enfermé ou détenu (sauf en vertu du droit pénal), et retenu par des moyens physiques ou mécaniques, sauf autorisation expresse de la LSEJF;
- de bénéficier de services en français si c'est ma langue préférée.

Nom du travailleur social :

Numéro de téléphone :

Adresse courriel :

Nom du superviseur :

Numéro de téléphone :

Adresse courriel :

Utilisez le code QR ou visitez <https://www.ontario.ca/fr/page/les-soins-que-vous-meritez> pour obtenir de plus amples renseignements sur ce à quoi vous attendre lorsque vous vivez ou êtes pris en charge loin du domicile de vos parents ou de votre tuteur principal.



CHILDREN'S
AID SOCIETY
of TORONTO

LA SOCIÉTÉ
DE L'AIDE à
L'ENFANCE
DE TORONTO

Droits des enfants et des adolescents de la Société de l'aide à l'enfance de Toronto

En date d'août 2023

torontocas.ca
416 924-4646

En tant qu'enfant ou adolescent de la Société de l'aide à l'enfance de Toronto, j'ai le droit de/d' :

- être informé de mes droits;
- exprimer mes propres points de vue librement et en toute sécurité sur les questions qui me concernent;
- être impliqué dans les décisions qui m'affectent, notamment en ce qui concerne mon identité, mes croyances et ma communauté, et faire en sorte que mes opinions soient dûment prises en compte à la lumière de mon âge et de ma maturité;
- avoir mon mot à dire concernant les services que je reçois;
- exprimer mes préoccupations et de suggérer des modifications à ces services et d'être informé des décisions prises concernant ces services;
- connaître l'Ombudsman de l'Ontario et la façon de contacter ce bureau.

L'Ombudsman de l'Ontario enquête et règle les plaintes concernant les enfants et les adolescents qui reçoivent des services des Sociétés d'aide à l'enfance de l'Ontario. Demandez à votre travailleur social ou contactez le bureau pour en savoir plus :

- Site Web : ombudsman.on.ca
- Téléphone : 416 325-5669 OU 1 800 263-2841 (sans frais à l'intérieur de l'Ontario)
- Courriel : cy-ej@ombudsman.on.ca
- Télécopieur : 416 325-5681

Si je suis aux soins de la SAET, j'ai également le droit de/d' :

- exprimer mon point de vue sur mon traitement, mon éducation, mon programme de travail, mes croyances, ma communauté, mon identité et mon identité culturelle et de faire en sorte que mon point de vue soit dûment pris en compte dans la prise de décision;
- avoir mon mot à dire dans toute décision concernant mon placement, mon congé ou mon transfert d'un placement résidentiel;
- être informé des procédures de dépôt d'une plainte auprès de la SAET et de la Commission de révision des services à l'enfance et à la famille (CRSEF), et de mon droit de demander un examen de mon placement par le Comité consultatif sur les placements en établissement;
- connaître les règles de la maison dans laquelle je vis et mes responsabilités pendant mon séjour.

Pour en savoir plus sur la façon de déposer une plainte, veuillez demander à votre travailleur social la brochure *Plaintes des enfants et des adolescents pris en charge*.

La CRSEF est un tribunal externe qui examine certaines plaintes liées aux services de protection de l'enfance en Ontario. Demandez à votre travailleur social comment soumettre votre plainte pour examen ou visitez tribunalsontario.ca/fr.

Le Comité consultatif sur les placements en établissement est en mesure d'examiner les placements d'enfants et d'adolescents pris en charge. Demandez à votre travailleur social ou contactez le Comité pour en savoir plus :

- Site Web : lumenus.ca/fr
- Téléphone : 416 482-0081, poste 7233
- Courriel : RPAC@lumenus.ca

- Niveau raisonnable de vie privée et possession de mes effets personnels
- Parler en privé et recevoir la visite de mon avocat, de l'Ombudsman ou d'un fonctionnaire du gouvernement

Contactez votre travailleur social ou contactez le Bureau de l'avocat des enfants pour entrer en contact avec votre avocat :

Site Web : www.ontario.ca/fr/page/bureau-de-lavocat-des-enfants

Téléphone : 416 314-8000

Courriel : OCL.Inquiries@ontario.ca

- Qu'on me demande quels aspects de mon identité sont importants pour moi, qu'on les prenne en compte dans les décisions qui sont prises et qu'on me propose une personne-ressource pour m'aider à répondre à mes besoins en lien à mon identité.
- Participer aux activités de mon choix en lien avec mes croyances, mon identité communautaire et mon identité culturelle.
- Si je suis un enfant des Premières Nations, des Inuits ou Métis, j'ai le droit qu'on accorde de l'importance au caractère unique de ma culture, de mon patrimoine, de mes traditions à l'égard de la préservation de mon identité culturelle et de mon lien avec ma communauté, qu'on en tienne compte lors de la prise de décisions et qu'on me propose une personne-ressource qui veillera à ce que mes besoins liés à ces questions soient comblés.
- Participer à des services, des programmes ou des activités offerts ou recommandés par leur groupe ou leur communauté des Premières Nations, des Inuits ou des Métis ou par un organisme étroitement lié à leur culture, à leur patrimoine et à leurs traditions.

